

**PROCES-VERBAL  
SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27 NOVEMBRE 2025**



Le vingt-sept novembre deux mil vingt-cinq, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni le Conseil Municipal de la Ville de ROCROI, en Mairie de Rocroi, Salle du Conseil Municipal, dûment convoqué par courrier individuel en date du vingt-et-un novembre deux mil vingt-cinq, sous la présidence de Monsieur Denis BINET, Maire.

**Présents : 15**

Mmes et MM. les Conseillers Municipaux :

**BINET Denis, FAUVARQUE Brice, BENTZ Sylviane, BOQUET Bruno, DA SILVA Jacinthe, GABRIEL Joël, ABDESSALEM Danielle, ARTISSON Damien, DURBECQ Damien, DURBECQ Muriel, FAGIS Lysian, GALLET Candy, LALLEMENT Eddy, MAIRY Nathalie, PEYTHIEU Véronique**

**Absente excusée : 1**

**Mme LEBLANC Karine**

**Absents non excusés : 2**

**Mme LONGCHAMP Corinne et M. PIERRON Guillaume**

**Procuration(s) : 1**

**Mme Karine LEBLANC à M. Brice FAUVARQUE**

<b>Nombre de conseillers en exercice</b>	<b>:</b>	<b>18</b>
<b>Nombre de présents</b>	<b>:</b>	<b>15</b>
<b>Nombre de procurations</b>	<b>:</b>	<b>1</b>
<b>Nombre de votants</b>	<b>:</b>	<b>16</b>

**Est élue secrétaire de séance Madame Jacinthe DA SILVA**

-----

La séance est ouverte à dix-neuf heures trente minutes sous la présidence de Monsieur Denis BINET, Maire.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 16 octobre 2025. Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

***L'Ordre du Jour suivant est adopté à l'unanimité  
avec une question supplémentaire.***



**AFFAIRES FINANCIERES**

Subvention exceptionnelle à l'Etoile Cycliste Fumacienne  
 Demande d'acquisition d'une parcelle – Rue des Mésanges  
 Contrat d'entretien des chaudières – Logements de la Maison Pour Tous  
 Révision des tarifs des locations de salles, matériels, logements, garages et terrains communaux – Année 2026  
 Révision des tarifs des droits de place – Année 2026  
 Loyer 2026 du local des pèlerins  
 Décision modificative n°4 – Budget Ville  
 Retenue de garantie – Marché d'aménagement du Hameau de Saint-Nicolas  
 Remboursement des frais d'entretien des locaux de la Maison Pour Tous

**TRAVAUX**

Assistance technique à l'exploitation de la station d'épuration

**AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

Compostage partagé  
 Plan communal de sauvegarde  
 Projet de développement économique durable (cabanes insolites)

**QUESTION DIVERSE**

Projet Air Soft

**INFORMATION(S)**

Liste des dépenses engagées conformément à la délégation  
 Contrat FDEA  
 Virement de crédit n°1  
 Photovoltaïque – recherche de toiture  
 Point sur la bière de Rocroy  
 Atelier Parents/enfants  
 Maison du père Noël

\* \* \*

**AFFAIRES FINANCIERES****DELIBERATION N° 110-2025 : SUBVENTION A L'ETOILE CYCLISTE FUMACIENNE**

Votants : 16  
 Pour : 16  
 Contre :  
 Abstention(s) :

**Rapporteur : M. Le Maire**

L'association l'Etoile Cycliste Fumacienne a organisé sur la commune de Rocroi une compétition de cyclo-cross le 23 novembre dernier.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de **1 000 € à l'association l'Etoile Cycliste Fumacienne** pour le déroulement de cette manifestation.

Autorise Monsieur le Maire à procéder au versement et à signer tous documents relatifs à cette affaire.

**DELIBERATION N° 111-2025 : STERILISATION DES CHATS**

Votants : 16  
 Pour : 16  
 Contre :  
 Abstention(s) :

**Rapporteur : M. Le Maire**

Vu la prolifération de chats errants sur la commune,

Vu l'article L.211-27 du code rural et de la pêche maritime,

Considérant que plusieurs partenariats (vétérinaires et/ou associations de protection des animaux) sont possibles afin de lancer une campagne de stérilisation,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'autoriser M. le Maire à poursuivre ses investigations afin de trouver un partenariat local et de signer la convention correspondante.

Autorise Monsieur le Maire à dégager les crédits nécessaires et à signer tous documents relatifs à cette affaire.

**DELIBERATION N° 112-2025 : DEMANDE D'ACQUISITION D'UNE PARCELLE COMMUNALE – RUE DES MESANGES**

Votants : 16  
 Pour : 16  
 Contre :  
 Abstention(s) :

**Rapporteur : M. Le Maire**

Vu la demande d'acquisition d'une parcelle de terrain appartenant au domaine public de la commune – Rue des Mésanges,

Considérant qu'une visite sur place est nécessaire,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de reporter cette question lors d'une prochaine séance de conseil municipal.

Autorise à signer tous documents relatifs à cette affaire.

**DELIBERATION N° 113-2025 : CONTRAT D'ENTRETIEN DES CHAUDIERES – LOGEMENT DE LA MAISON POUR TOUS**

Votants : 16  
 Pour : 16  
 Contre :  
 Abstention(s) :

**Rapporteurs : M. Le Maire**

Considérant que pour l'année 2026, le coût du contrat d'entretien pour les chaudières des logements de la Maison Pour Tous, s'élève à 144,99 € / chaudière,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de faire rembourser le montant de l'entretien par douzième à chaque locataire, soit **une mensualité de 12,00 €, et 11 mensualités de 12,09 €, à compter de février 2026.**

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Votants : 16  
 Pour : 16  
 Contre :  
 Abstention(s) :

**DELIBERATION N° 114-2025 : REVISION DES TARIFS DES LOCATIONS DE SALLE, MATERIELS, LOGEMENTS, GARAGES ET TERRAINS COMMUNAUX – ANNEE 2026**

**Rapporteur : M. Le Maire**

Considérant que les tarifs n'ont pas été augmentés depuis quelques années,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de fixer à 100 € /trimestre le loyer d'une location de garage et de reporter lors de la prochaine séance de conseil municipal la fixation des autres tarifs.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

**DELIBERATION N° 115-2025 : REVISION DES TARIFS DES DROITS DE PLACE – ANNEE 2026**

Votants : 16  
 Pour : 16  
 Contre :  
 Abstention(s) :

**Rapporteur : M. Le Maire**

Considérant que les tarifs n'ont pas été augmentés depuis quelques années,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de fixer le droit de place pour un cirque à 50 € et de reporter la fixation des autres tarifs lors de la prochaine séance de conseil municipal,

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

**DELIBERATION N° 116-2025 : LOYER 2026 DU LOCAL DES PELERINS**

**Rapporteur : M. Le Maire**

Votants : 16  
 Pour : 16  
 Contre :  
 Abstention(s) :

Vu le bail de location en date du 19 septembre 2013 avec l'association « Randonneurs et Pèlerins 51 »,

Vu la demande émise par l'association de bénéficier pour l'année 2026, de l'exonération du paiement du loyer, afin de mieux rééquilibrer leur budget,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide, à titre exceptionnel pour l'année 2026, de ne pas faire payer de loyer pour la location du gîte des pèlerins.

Un avenant au bail sera établi en ce sens.

Autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

**DELIBERATION N° 117-2025 : DECISION MODIFICATIVE N°4 – BUDGET VILLE**

Votants : 16  
Pour : 16  
Contre :  
Abstention(s) :

**Rapporteur : M. Le Maire**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte la décision modificative suivante :

**INVESTISSEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2051 (20) : Concessions et droits similaires	2 370,00		
2135 (21) : Instal.géné.,agencements,aménag	3 000,00		
2151 (21) : Réseaux de voirie	20 000,00		
21538 (21) : Autres réseaux	5 000,00		
2158 (21) : Autres install., matériel et outil	-4 500,00		
2182 (21) : Matériel de transport	6 800,00		
231 (23) : Immobilisations corporelles en c	-32 670,00		
	<b>0,00</b>		

**FONCTIONNEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
60611 (011) : Eau et assainissement	810,00		
615232 (011) : Réseaux	1 000,00		
61524 (011) : Bois et forêts	-9 360,00		
61558 (011) : Autres biens mobiliers	1 000,00		
622 (011) : Rémunerations d'intermédiaires e	1 000,00		
623 (011) : Publicité,publications,relations p	4 000,00		
625 (011) : Déplacements et missions	900,00		
627 (011) : Services bancaires et assimilés	150,00		
635 (011) : Autres impôts,taxes&vers.assimi	500,00		
6413 (012) : Personnel non titulaire	10 000,00		
64168 (012) : Autres emplois aidés	-10 000,00		
65132 (65) : Prix	120,00		
6558 (65) : Autres contributions obligatoire	12 000,00		
657348 (65) : Autres communes	-13 220,00		
65888 (65) : Autres	1 000,00		
681 (68) : Dot.aux amort.&aux provisions-c	100,00		
	<b>0,00</b>		
<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Recettes</b>	

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

**DELIBERATION N° 118-2025 : RETENUE DE GARANTIE – MARCHE D'AMENAGEMENT DU HAMEAU DE SAINT-NICOLAS**

**Rapporteur : M. Le Maire**

Votants : 16  
Pour : 16  
Contre :  
Abstention(s) :

En 2017 la commune a lancé un marché d'aménagement du hameau de Saint-Nicolas.

Considérant qu'il reste des retenues de garantie pour l'entreprise VIGILEC pour

un montant de 1 158,00 € pour le lot n°2 – Eclairage Public,

Considérant que la société VIGILEC, titulaire de ce lot n'existe plus,

Vu l'ancienneté de ce marché et n'ayant pas les documents nécessaires, à savoir le constat de parfait achèvement des travaux ;

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de ne pas rembourser cette retenue de garantie, d'un montant de **1 158,00 €** à l'entreprise VIGILEC.

Autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

**DELIBERATION N° 119-2025 : REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ENTRETIEN DES LOCAUX DE LA MAISON POUR TOUS**

**Rapporteur : M. Le Maire**

Votants : 16  
Pour : 16  
Contre :  
Abstention(s) :

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de facturer au CMPP et à Ardennes Santé Travail, les frais engendrés pour l'entretien des locaux (Coût salarial d'un agent communal + produits d'entretien) pour la période du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2025, à savoir :

<b>CMPP :</b>	<b>1 859,92 €</b>
<b>Ardennes Santé Travail :</b>	<b>810,14 €</b>

Autorise Monsieur le Maire à établir les titres de recettes correspondants et à signer tous documents relatifs à cette affaire.

**TRAVAUX**

**DELIBERATION N° 120-2025 : ASSISTANCE TECHNIQUE A L'EXPLOITATION DE LA STATION D'EPURATION**

**Rapporteur : M. Le Maire**

Votants : 16  
Pour : 16  
Contre :  
Abstention(s) :

Vu la consultation lancée pour l'assistance technique à l'exploitation de la station d'épuration.

Considérant que par délibération n°107-2025 du 16 octobre 2025, le Conseil Municipal autorisait M. Le Maire à signer le marché avec le prestataire retenu, mais qu'il convenait de rendre compte au prochain Conseil Municipal des résultats de la consultation,

Vu l'offre reçue, à savoir : VEOLIA EAU – 57000 METZ

Vu l'avis de la commission consultative,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, valide l'offre de l'entreprise **VEOLIA EAU – 57000 METZ**, pour un montant annuel de **18 133,20 € HT**, afin d'assurer l'assistance technique de l'exploitation de la station d'épuration.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

## AFFAIRES ADMINISTRATIVES

### DELIBERATION N° 121-2025 : COMPOSTAGE PARTAGE

#### Rapporteur : M. Le Maire

Votants : 16  
 Pour : 16  
 Contre :  
 Abstention(s) :

Lauréat d'un appel à projet de l'ADEME, VALODEA a pour objectif de déployer d'ici 2027, 600 sites de compostage collectif (partagé et autonome en établissement) sur l'ensemble du département des Ardennes.

Vu son projet d'installation de 3 compostages partagés sur la commune de ROCROI,

Considérant que la communauté de communes Vallées et Plateau d'Ardenne dispose de la compétence de gestion des ordures ménagères,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte la mise en place d'un tel dispositif et autorise M. le Maire à signer la convention tripartite correspondante.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

### DELIBERATION N° 122-2025 : PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

#### Rapporteur : M. Le Maire

Votants : 16  
 Pour : 16  
 Contre :  
 Abstention(s) :

Considérant que le Plan Communal de Sauvegarde est en cours de révision, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- d'approuver le plan communal de Sauvegarde de la commune de ROCROI
- d'autoriser M. le Maire à transmettre les éléments du PCS aux différents services concernés
- de l'autoriser à signer tous documents relatifs à cette affaire.

### DELIBERATION N° 123-2025 : PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

#### Rapporteur : M. Le Maire

Votants : 16  
 Pour : 16  
 Contre :  
 Abstention(s) :

Vu la demande de Monsieur Simon MUCILLI qui a pour projet de réaliser une ou plusieurs cabanes insolites en bois sur pilotis ou dans les arbres, et qui est à la recherche de collectivités intéressées.

Considérant que la commune ne dispose pas de terrain communal pouvant accueillir de telles structures,

Considérant que la commune est soumise à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide, pour les raisons énoncées ci-dessus, de ne pas accepter un tel projet sur son territoire.

Autorise M. Le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

### QUESTION DIVERSE

Votants : 16  
Pour : 16  
Contre :  
Abstention(s) :

#### **DELIBERATION N° 124-2025 : PROJET AIR SOFT**

**Rapporteur : M. Le Maire**

Vu la demande de l'association Seal Team Airsoft – 08090 TAGNON qui souhaite disposer d'un terrain communal, chemin du Caporal, pour la pratique de son activité,

Vu la proximité du terrain avec les riverains et les possibles nuisances,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide, pour les raisons énoncées ci-dessus, de ne pas accepter la mise à disposition du terrain.

Autorise M. Le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

### INFORMATION(S)

#### **LISTE DES DEPENSES ENGAGEES CONFORMEMENT A LA DELEGATION**

Monsieur le Maire présente à l'ensemble des élus la liste des dépenses engagées conformément à la délégation, à savoir :

Date	Désignation	Entreprises	Montant TTC
22/10/2025	FOURNITURE ET POSE DE CANALISATION M. BERNARD	VEOLIA EAU	7 254.76€
22/10/2025	BAVETTE REPARTITEUR D'EAU HAKO	EASY VOIRIE	490.27€
22/10/2025	KIT PIECES GLUTTON	GLUTTON	641.74€
23/10/2025	LIVRE TROUBLE DYS MME RUCKEBUSH – RASED	ANAE ABOUNNEMENT	45.00€
27/10/2025	BALISE URBaine VOIRIE	SIGNATURE	587.38€
27/10/2025	COPIEUR CCAS	DIGITALIANCE	6 708.00€
28/10/2025	FOURNITURE PRODUITS ENTRETIEN – PAPIER TOILETTES SAC POUBELLES	TOUSSAINT	443.58€
28/10/2025	FOURNITURES ADMINISTRATIVES – ENCRE TAMPONS PAPIER	FLOQUET	219.66€
28/10/2025	REDACTION MEMOIRE LEFEVRE	RICHER ET ASSOCIES	1 386.00€
29/10/2025	SPECTACLE DE NOEL DES ENFANTS	BADINAGE ARTISTIQUE	750.00€
31/10/2025	REEMPLACEMENT POMPE GYMNASSE	IDEX TERRITOIRES	1 320.64€
03/11/2025	REEMPLACEMENT TABLEAU ELECTRIQUE	IDEX TERRITOIRES	794.89€
03/11/2025	MATERIEL ELECTRIQUE ILLUMINATIONS MAIRIE	SONEPAR	304.22€
04/11/2025	SEL DE DENEIGEMENT	AROMIS	2 070.00€
04/11/2025	FENETRES MAIRIE	PANNEL	16 141.14€
04/11/2025	MOBILIER SMA – ESCALIER ACCES TABLE DE CHANGE	HENRY	1 416.00€
05/11/2025	PANNEAU SMA	SIGNATURE	602.81€
05/11/2025	MOBILIER SMA – RANGEMENT CHAUSSURES TABOURET	WESCO	1 093.03€

05/11/2025	MOBILER SMA ILOT ACTIVITES	FLOQUET	2 702.00€
07/11/2025	PLASTIFIEUSE POLE SCOLAIRE	FLOQUET	59.90€
10/11/2025	DALLE BETON DESACTIVE - SMA	BRION TP	6 488.40€

10/11/2025	CHANGEMENT 1 FENETRE – SMA	PANNEL	741.24€
10/11/2025	AUTOLAVEUSE	HYGUP - SODIP	3 990.00€
13/11/2025	BROSSE BALAYEUSE HAKO	SOCIETE OUEST VENDEE BALAIS	374.40€
14/11/2025	LOGICIEL ET MISE EN SERVICE INOE – SMA	AIGA	2 368.80€

### **CONTRAT FDEA**

Dans le cadre du contrat passé avec la Fédération Départementale d'Énergies des Ardennes, la commune bénéficie des tarifs négociés avec cet organisme auprès des fournisseurs d'électricité.

Il est présenté au conseil, les prix du MW pour 2026 et 2027.

### **VIREMENT DE CREDIT N°1**

Dans le cadre de sa délégation, le maire rend compte du virement de crédit suivant :

Objets : REGLEMENT LOGICIEL			
INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2051 (20) : Concessions et droits similaires	1 700,00		
2117 (21) : Bois et forêts	-1 700,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

### **PHOTOVOLTAÏQUE – RECHERCHE DE TOITURE**

La commune a reçu une demande de la société FoncierOnline qui recherche minimum 600m<sup>2</sup> de toiture pour installer des panneaux photovoltaïques. Le conseil décide de proposer la salle polyvalente de Saint-Nicolas et le Garage communal Route de Maubert.

### **POINT SUR LA BIERE DE ROCROY**

Eddy LALLEMENT informe le conseil que le distributeur partenaire de la bière 2D BOISSONS ne respecte plus ses engagements de paiement.

Par conséquent, le conseil décide de dénoncer la convention de partenariat conclu avec lui et de revoir cette question lors de la prochaine séance.

### **ATELIER PARENTS/ENFANTS**

Madame Jenny HENNAUT, Kinésithérapeute souhaite réaliser des ateliers Parent/enfant sur la commune.

Le conseil municipal décide de lui mettre à disposition la salle des associations.

## **MAISON DU PERE NOËL**

L'ensemble du conseil municipal est invité à l'inauguration de la Maison du Père Noël le samedi 6 décembre 2025, à 11h au Bastion du Dauphin.

**La séance du conseil municipal du 27 novembre 2025 comprend  
les délibérations du n°110-2025 au n°124-2025.**

**L'ordre du jour étant épuisé,  
la séance est levée à vingt-deux heures et vingt minutes.**

**Ainsi fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits.**

### **Suivent les signatures**

BINET Denis		DURBECQ Muriel	
FAUVARQUE Brice		FAGIS Lysian	
BENTZ Sylviane		GALLET Candy	
BOQUET Bruno		LALLEMENT Eddy	
DA SILVA Jacinthe		LEBLANC Karine	Absente
GABRIEL Joël		LONGCHAMP Corinne	Absente
ABEDESSALEM Danielle		MAIRY Nathalie	
ARTISSON Damien		PEYTHIEU Véronique	

DURBECQ Damien		PIERRON Guillaume	Absent
-------------------	--	----------------------	--------